



L'ACTUALITE MUNICIPALE

CEREMONIE DU 7 FEVRIER

En raison des mauvaises conditions atmosphériques du 7 février 2016 au matin, le Maire et les conseillers municipaux présents au rassemblement de 10H30, ont décidé d'annuler la cérémonie prévue en souvenir du 7 février 1944.

Toutes nos excuses aux personnes qui n'ont put être jointes et qui se sont déplacées.

Décision non téméraire pour certains, mais sage pour beaucoup !

Les gerbes prévues ont été déposées la semaine suivante par les membres du conseil municipal.



7 février 2016

BREVES DU CONSEIL

Comptes administratifs 2015

Lors du conseil du 11 février 2016, les membres du conseil ont voté à l'unanimité le compte administratif 2015, qui se présente ainsi :

Fonctionnement :
Recettes : 412 497.77 €
Dépenses : 314 859.43 €

Investissements
Recettes : 418 865.75 €
Dépenses : 439 973.59 €

Excédent : + 17 638.34 €

Déficit : - 21 107.84 €

Excédent de clôture 2015 : + 76 530.50 €

Vote du compte de gestion 2015

Le compte de gestion établi par le trésorier est conforme au compte administratif 2015, il est voté à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

CCAS :

Vote à l'unanimité du compte administratif 2015.

Report 2014 : + 1564.71 €
Recettes : + 4990.00 €
Dépenses : - 3470.79 €

Excédent : + 3083.92 €

Acquisition d'un bien sans maître :

Le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à la possible attribution par la commune de ces biens.

La parcelle H 618 (Marchat) sans maître peut revenir à la commune après rédaction d'un acte administratif.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'acquérir cette parcelle.

Maison Favérial à Résinand :

Le conseil municipal a entériné à l'unanimité, la décision des habitants de Résinand réunis le 22 janvier 2016, utilisateurs du four banal, à savoir :

Refus de vendre aux éventuels acheteurs de la maison Favérial, la parcelle communale jouxtant cette maison et qui donne accès par le côté sud au four banal.

ASSEMBLEE GENERALE CPINI

Elle s'est déroulée le vendredi 19 février, en présence de l'ensemble des sapeurs pompiers volontaires, des représentants du comité consultatif communal, du commandant G. Geai et Mr Savey,

représentants du centre de secours d'Hauteville.

Le bilan de l'année 2015 nous est présenté, à savoir : 20 interventions sur notre commune.

4 sapeurs pompiers sont partis en formation prompt secours et un a obtenu le diplôme chef d'équipe protection incendie.

La mise à l'honneur et la décoration des sapeurs pompiers aura lieu lors de la cérémonie du 8 mai 2016.

Patrice Tenand, chef de corps, rappelle à son équipe qu'une formation des acquis sur 40H par an est obligatoire et que celle ci est comptabilisée dans le temps des manœuvres qui se déroule tous les premiers dimanche de chaque mois.

Un recyclage des gestes premiers secours aura lieu cette année pour les personnes qui ont été formées en 2015.

La municipalité souhaite une longue vie au CPINI qui nous assure des secours rapides et de qualité en cas de besoin.



INFOS PRATIQUES

TRANSVERSALE DES AS (course cycliste)

Cette année la commune d'Aranc organise l'arrivée de la course cycliste « la transversale des As » subventionnée par la communauté de communes.

Elle aura lieu le 20 mars 2016 entre 17H et 17H30, premier passage à Aranc entre 15H et 15H30. L'arrivée se fera place du lavoir.

Venez nombreux applaudir les courageux de la route et rendre hommage aux anciennes gloires de notre région. (R.Pingeon, J.Carrara, J. Dumont, F.Rigon et R.Elena)

DIVAGATION DES CHIENS

Nous recevons en mairie plusieurs plaintes d'habitants de notre commune concernant la divagation ou l'aboïement des chiens.

L'aboïement ponctuel d'un chien n'a rien de dérangeant, mais quand l'aboïement du même animal dure plusieurs heures voir une journée entière ou toute une nuit, cela devient très désagréable pour le voisinage.

Alors mesdames et messieurs les propriétaires, faites cesser les aboiements prolongés cela est tout à fait possible.

Promener son chien en le tenant en laisse n'a rien de déshonorant, mais le promener et le laisser faire ses besoins devant ou contre la porte des habitations, cela relève d'un manque de respect et de civisme envers les habitants de sa commune.

Respecter le « **bien vivre ensemble** »

Ne nous obligés pas à prendre des mesures punitives qui iraient à l'encontre de ce que doit être la vie collective dans un village rural, à savoir, la solidarité, l'amitié et le respect que nous nous devons les uns aux autres.

Alors propriétaires de chiens, nous comptons sur vous!

VIE ASSOCIATIVE

Ccas

Nous rappelons aux personnes de la commune de plus de 65 ans, le traditionnel repas organisé par le CCAS, qui aura lieu cette année le samedi 5 mars.

N'oubliez pas de vous inscrire.

Amicale de chasse d'Aranc

Le repas de chasse sera organisé par les chasseurs

le samedi 16 avril 2016 à midi à la salle polyvalente d'Aranc.

Il est ouvert aux habitants et propriétaires de la commune.

Une participation de 20.00 € par personne et 10.00 € par enfant de moins de 15 ans est demandée pour le repas, boissons comprises.

L'apéritif sera payant et une buvette sera donc à disposition.

Pour que l'inscription soit prise en compte, un chèque de la somme due est à envoyer au trésorier **avant le samedi 2 avril 2016**

Impérativement.

Mr PIRES Hervé
170 le quart dupuis
Rougemont
01110 ARANC



PERMANENCES MARS 2016

Du 29 février au 6 mars : A. NAVEL	04.74.38.55.84
Du 7 au 13 mars : M.el SAVEY-GARET	06.87..46.21.77
Du 14 au 20 mars : D.MATHIEU	06.81.72.96.22
Du 21 au 27 mars : G.DOLEATTO	04.74.38.57.28
Du 28 au 3 avril : M.el SAVEY-GARET	06.87..46.21.77

Sou des écoles

A l'occasion du carnaval organisé par l'école d'Aranc avec la participation de l'amicale des sapeurs pompiers, une buvette sera tenue par les membres du sou des écoles.

Défilé des enfants le samedi 12 mars à 10H30.



AGENDA

03 Mars : Conseil municipal, 20H30, mairie

05 Mars : repas du CCAS, 12H00, salle polyvalente

12 Mars : Carnaval de l'école, défilé des enfants à 10H30

19 Mars : Dépôt de gerbe par la FNACA, 16H30, monument aux morts d'Aranc, en mémoire de Mr Raymond Durochat.

20 Mars : transversale des As, 17H00, place du lavoir

22 Mars : conseil communautaire, 20H30, mairie Hauteville.

30 Mars : AG de l'association « la commune d'aranc et son histoire », 20H30, salle du conseil